

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Rond-point du PK 12: le terre-plein érigé en décharge publique ?

UNE situation qui perdure depuis plusieurs mois, au nez et à la barbe des autorités municipales de Ntoun dont dépend la gestion de ce site.

MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

DEPUIS plusieurs mois, le terre-plein situé entre le marché et le magasin Super bon prix n° 1 situés non loin du rond-point du PK 12, est transformé en une déchèterie où les ordures jonchent le sol. Et lorsqu'il pleut, ces détritiques s'éparpillent sur la chaussée. Au grand dam des passants, notamment ceux en provenance de Ntoun ou Essassa. Ils s'indignent du fait que ces tas d'immondices se trouvent juste à la porte d'entrée (et de sortie) de Libreville.

Ici, tout le monde ou presque semble s'en être accommodé. L'on en veut pour preuve le fait que des agents des Forces de sécurité et de défense y sont en faction de jour comme de nuit, et font comme si ce phénomène était normal. D'ailleurs, lors de nos prises d'images mercredi dernier, l'un d'eux nous interpelle. Au terme d'un échange de propos aussi laconique que court, il reprend sa mission de régulateur de la circulation. "En matière de ramassage des ordures à cet endroit qui, administrativement relève pourtant du 3e arrondissement, c'est l'affaire de la mairie centrale dont le siège est à Ntoun", explique une source proche de la mairie de Bikélé. Celle-ci s'étonne du fait que "les policiers, présents quotidiennement à cet endroit, ainsi que les ouvriers de

Georgette, une femme qui vit à Essassa, se dit outrée par l'incivisme de certains commerçants et usagers responsables de la formation de cet îlot d'ordures.



Le terre-plein du rond-point du PK 12, à quelques encablures du magasin Cecado, s'est transformé en une décharge publique...

la mairie, n'interdisent pas aux commerçants de jeter les ordures sur le terre-plein".

Georgette, une femme qui vit à Essassa, se dit outrée par l'incivisme de certains commerçants et usagers responsables de la formation de cet îlot d'ordures. "Ce sont les commerçants aux bras longs qui, depuis de nombreux mois, sont à l'origine de cette poubelle de la honte. Et pourtant, il existe non loin de là un gros bac à ordures". Allusion faite ici aux commerces spécialisés dans l'alimentation générale, la boucherie, la poissonnerie, etc. Pour J.C Lassy, cadre à la mairie de Ntoun, cette situation ne plaît à personne. "La mairie pèse de tout son poids pour nettoyer cette zone qui enregistre une forte et rapide production de déchets. Pour assainir cet endroit, la mairie va le réaménager, dans un futur proche, en le fermant avec du béton", suggère-t-il. Tout en déplorant l'incivisme des auteurs de cette pollution, il confie que ces derniers ne reversent

d'ailleurs aucun centime à l'institution municipale. Or, révèle-t-il, "La mairie se démène pour mener des actions de propreté pour rendre attrayante notre cité".

Jeannette, une commerçante, la cinquantaine, nous reçoit devant son étal de produits vivriers (banane, piment, manioc, etc.). "Nous vendons de la nourriture, raison pour laquelle c'est propre devant nos étals. Tous les soirs, il y a des jeunes gens qui s'occupent du ramassage de nos ordures, moyennant 500 francs que chacune de nous débourse par semaine. Ces jeunes vont jeter les poubelles dans le bac à ordures qui se trouve à l'entrée du magasin City Star. Ce bac à ordures appartient à la société Clean Africa. S'agissant donc de la poubelle sur le terre-plein, cette histoire nous échappe. C'est vraiment déplorable. Nous nous demandons si c'est encore le ministère de l'Intérieur qui doit venir mettre de l'ordre ici", ironise la dame.

Mais pour elle, les autorités

municipales de Ntoun seraient responsables de la persistance du phénomène de l'insalubrité créée sur le terre-plein du PK 12.

Tant, estime-t-elle, celles-ci se montreraient trop complaisantes à l'égard de certains "puissants" opérateurs présents sur le site.

Une aberration tout de même !

MM
Libreville/Gabon

LE ministère de l'Intérieur, après l'action salubre baptisée "Libérez les trottoirs" qui a débouché sur le déguerpissement des commerçants occupant illégalement les trottoirs, doit-il être interpellé à nouveau au rond-point du PK 12 où s'est formée une sorte de décharge publique ? Un lieu qui ne manque pourtant pas de bacs à ordures, mais où l'incivisme, ce mal rampant, devient de plus en plus marquant dans nos villes. Il se trouve que cette zone né-

vralgique de la capitale gabonaise relève administrativement de la mairie du 3e arrondissement. Par contre sa gestion revient à la commune de Ntoun. C'est donc à elle que revient le ramassage et le traitement des ordures. Uniquement à cet endroit-là ! Une situation pour le moins aberrante et gênante. Tant la mairie (de Bikélé), qui abrite le site pollué par les habitants de sa circonscription administrative, est obligée de s'en tenir à l'agenda de celle de l'administration centrale de Ntoun, à laquelle incombe la responsabilité de redonner fière allure au terre-plein du PK 12.